

Direction des institutions,
de l'agriculture et des forêts DIAF
Madame la Conseillère d'Etat Marie Garnier
Ruelle de Notre-Dame 2
Case postale
1701 Fribourg

Fribourg, le 15 mars 2017

**Avant-projet de loi modifiant la loi sur la péréquation financière intercommunale
Prise de position du PDC cantonal**

Madame la Conseillère d'Etat,

Nous vous remercions de nous associer à la consultation mentionnée en objet et saluons le travail fourni ; les modifications proposées donnent au système les outils nécessaires pour s'adapter avec plus de souplesse et de dynamisme à la situation des communes.

En tant que parti des familles, nous soutenons particulièrement la prise en compte du nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans (art. 11, let. f.).

Néanmoins, nous vous prions de prendre en considération les remarques suivantes :

- De façon générale, nous estimons qu'il reste difficile de se prononcer précisément, tant les chiffres permettant des comparaisons entre le système actuel et l'ancien manquent. Nous sommes conscients que des simulations sont pour l'instant difficiles à conduire – elles devraient toutefois être réalisées dès que possible.
- Les communes de montagne sont négativement impactées par différents aspects de la loi ; l'inégalité des coûts en matière de transports scolaires en est un exemple criant. Nous demandons dès lors une évaluation précise des conséquences des critères choisis sur lesdites communes.

Nous vous remercions pour le travail fourni dans ce dossier et vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, nos meilleures salutations.

Pour le PDC du canton de Fribourg

Bruno Boschung
Président de la Commission Institutions,
Fonction publique & Personnel

Magali Corpataux
Secrétaire politique

Pour tout renseignement :

Monsieur Bruno Boschung, Député, Président du Grand Conseil,
Président de la Commission Institutions, Fonction publique & Personnel, 079 232 70 30